

**APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l’APIBQ		
DATE :	19 février 2020		
LIEU :	Rencontre téléphonique		
	<b>QUORUM</b>		
	(Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l’absence du président forment quorum)		
	<b>EXÉCUTIF</b>		<b>PRÉSENTS POUR LE QUORUM</b>
	Mohcine El-Garch	Président (2016 à 2020)	Mohcine El-Garch
	Claude Pérusse	Président sortant (2016 à 2020)	
	Philippe Laporte	Vice-président en génie biomédical (2016 à 2020)	Philippe Laporte
	Richard Tremblay	Vice-président en physique médicale (2016 à 2020)	
	Joël Girard-Lauzière	Secrétaire (2018 à 2020)	Joël Girard-Lauzière
	Manon Rouleau	Trésorière (2016 à 2020)	
	Benoît Nantel	Conseiller (webmestre) (2016 à 2020)	Benoît Nantel (Tel)
	Oualid Albaz	Conseiller (2016 à 2020)	
	Francis Bélanger	Conseiller (2016 à 2020)	
	Jean-François Dubé	Conseiller (2016 à 2020)	
	<b>INVITÉS</b>		<b>PRÉSENTS</b>
	Brigitte Reynaud	Adjointe à l’exécutif	Brigitte Reynaud
	Sébastien Poitras	Président du comité gestion des risques (2019 à 2021)	
	Gnahoua Zoabli	Président du comité des affaires académiques et de la formation continue (2019 à 2021)	
	Leslie Duong	Présidente du comité d’organisation des événements spéciaux (2019-2020)	Leslie Duong
	Dominique Ferron	Président du comité promotion et marketing (2019 à 2021)	
	Vincent Coderre	Président du comité étudiant (2019 à 2021)	
	Moulay Ali Nassiri	Président du comité de radioprotection (2019 à 2021)	Moulay Ali Nassiri (tel)
		Comité bonnes pratiques (vacant)	
	Martin Cyr	Membre du comité d’organisation des événements spéciaux	

**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 69

**19 février 2020**

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

	<b>Ordre du jour proposé</b>	<b>Durée et présentateur du point</b>
1.	Mot de bienvenue	M. El Garch
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	J. Girard-Lauzière
3.	Adoption du PV du CAR #68 du 22 janvier 2020	J. Girard-Lauzière
4.	Demande d'adhésion à l'APIBQ	Benoît Nantel
5.	Projet de carte de crédit de l'APIBQ - suivi	P. Laporte
6.	Invitation à la journée de formation scientifique ATGBM 2020	J. Girard-Lauzière
7.	Collaboration avec le bureau de l'innovation en santé et en services sociaux (reporté)	P. Laporte et Martin Cyr
8.	Congrès de l'APIBQ 2020 (suivi)	L. Duong
9.	Capacité de paiement de l'association	J. Girard-Lauzière
10.	Lettre d'excuse envers M. Rehani	J. Girard-Lauzière
11.	Utilisation du titre d'ingénieur biomédical dans le réseau de la santé (reporté)	P. Laporte
12.	Candidature à la présidence du comité de bonnes pratiques	J. Girard-Lauzière
13.	Représentant de l'APIBQ sur les comités R <sup>3</sup> IQ et GTR <sup>2</sup> IMQ	J. Girard-Lauzière
14.	Comité de révision des règlements	P. Laporte
15.	Instances	Mandataires
16.	Varia	
17.	Clôture de l'assemblée	
Rédacteurs	Brigitte Reynaud et Joël Girard-Lauzière	

**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
1. <b>Mot de bienvenue</b>	M. El Garch, président d'assemblée, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.  Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d'administration, l'ordre du jour est proposé.	M. El Garch	
2. <b>Lecture et acceptation de l'ordre du jour</b>	L'ordre du jour est présenté par J. Girard-Lauzière.  Aucune modification à l'ordre du jour n'étant demandée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.  Les points sont présentés dans l'ordre de discussion.	J. Girard-Lauzière	
3. <b>Adoption du PV du CA #68 du 22 janvier 2020</b>	En l'absence de commentaires des membres du CA, sur proposition de P. Laporte, secondé par J. Girard-Lauzière, le PV du CA # 68 du 22 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.	J. Girard-Lauzière	B. Reynaud : faire procéder aux signatures et envoyer à J. Girard-Lauzière
4. <b>6. Nouveaux membres - Demandes d'adhésion à l'APIBQ</b>	Les propositions d'accueil de nouveaux membres sont présentées par J. Girard-Lauzière.  1. Marc Evrad, ingénieur junior en recherche d'emploi : accepté au titre de membre associé (il pourra être régularisé à titre de membre régulier lorsqu'il sera à l'emploi).	B. Nantel	
5. <b>Projet de carte de crédit de l'APIBQ</b>	L'Extrait de PV (résolution) destiné à ouvrir les droits à une carte de crédit a été signé par le président et envoyé à P. Laporte et J. Girard-Lauzière.  P. Laporte va se rendre à la banque avec ce document pour	P. Laporte	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	accomplir les formalités d'obtention de la carte de crédit.		
<b>6. Invitation à la journée de formation scientifique ATGBM 2020</b>	<p>Le samedi 18 avril 2020 se déroulera à Granby la journée de formation scientifique ATGBM. M. El Garch a transmis au CA l'invitation qu'il a reçue pour 2 membres administrateurs. M. El Garch fait un tour de table pour connaître l'intérêt de chacun. P. Laporte mentionne que GBM est commanditaire et qu'il sera présent à titre de représentant de GBM. B. Nantel manifeste son intérêt à y participer. M. El Garch accepte d'y représenter l'APIBQ à condition que personne d'autre ne soit intéressé. J. Girard-Lauzière fera suivre l'invitation aux autres administrateurs pour connaître leur décision, et la réponse sera transmise à l'ATGBM dans une semaine.</p> <p>Également, B. Nantel fera suivre l'information aux membres de l'APIBQ en rappelant que le tarif d'inscription est le même que celui des membres de l'ATGBM selon l'accord passé avec cette association.</p>		J. Girard-Lauzière : renvoyer l'invitation aux membres du CA, compiler les réponses et envoyer l'information finale à l'ATGBM.
<b>7. Collaboration avec le bureau de l'innovation en santé et en services sociaux</b>	<p>Ce point a été repoussé à au moins 2 reprises. P. Laporte suggérait d'attendre la présence de Martin Cyr, absent ce jour.</p> <p>Il rappelle toutefois le contexte:</p> <p>P. Laporte, M. Cyr et M. El Garch ont rencontré M. L'Archevêque et ont exploré des pistes de collaboration. Lors du colloque Informatique santé, ils se sont rencontrés à nouveau et ont à nouveau abordé le sujet.</p> <p>Il serait pertinent de se demander si l'APIBQ souhaite se proposer</p>	P. Laporte	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>dans une collaboration avec le bureau de l'innovation sur la validation de projets d'innovation. Il précise que ce qui pourrait être intéressant pour nos ingénieurs biomédicaux, c'est le fait qu'ils permettent à ceux qui ont des projets d'innovation de les tester sur le terrain.</p> <p>B. Nantel ajoute qu'il a reçu une demande de sondage du Bureau de l'innovation à faire suivre aux membres de l'APIBQ. Il fera suivre le courriel au CA dès que possible.</p> <p>M. A. Nassiri explique que le but serait de mettre en relation les établissements qui ont des projets communs pour augmenter la chance de financer lesdits projets. Plus précisément, un ingénieur ou un physicien qui veut monter un projet d'innovation s'associe habituellement avec un hôpital. L'APIBQ pourrait intervenir positivement en se positionnant par exemple pour inciter les établissements à accorder du temps à ces ingénieurs et physiciens qui veulent s'impliquer dans ces projets de collaboration.</p> <p>P. Laporte approuve en précisant qu'ils n'interviennent ni dans la recherche, ni dans l'évaluation des projets, mais plutôt dans le support et la validation d'entrepreneurs qui leur présentent des technologies ou des processus.</p> <p>M. El Garch est d'avis d'inviter M. Larchevêque à un prochain CA afin qu'il puisse faire une présentation à tous les membres du CA, de façon à ce qu'un avis éclairé de tous puisse être partagé et une décision commune en résulter.</p>		<p>P. Laporte : inviter M. Larchevêque à un prochain CA</p>

**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	P. Laporte prendra contact avec M. Larchevêque afin de l'inviter à un prochain CA et transmettra sa réponse aux administrateurs.		
<b>8. Congrès de l'APIBQ 2020 (suivi)</b>	<p>Leslie Duong présente les avancées de son comité d'organisation :</p> <p>Les travaux du comité ont bien avancé. Les commandites ont été contactées. Le site web a été mis à jour. L. Duong va prendre contact avec la trésorière pour récupérer le chèque de réservation des locaux et signer le contrat définitif. Nous sommes prêts à lancer le processus d'inscription pour les personnes intéressées. La plateforme d'Evenbrite est prête et à jour.</p> <p>Une boîte courriel ( <a href="mailto:congres@apibq.ca">congres@apibq.ca</a> ) a été créée pour ce comité et les échanges fonctionnent très bien. Par ailleurs, J. Girard-Lauzière mentionne qu'il va terminer de créer les dernières boîtes courriel pour chacun des présidents de comité (7 \$/mois par adresse).</p> <p>L'organisation pratique en elle-même des deux journées va suivre à la signature du contrat.</p> <p>Josianne Latour est en train de prendre des contacts afin de partager les idées du comité au sujet de la programmation. Le comité souhaite orienter certaines présentations vers un accent un peu plus technologique et va se rapprocher des professeurs de Polytechniques pour cela.</p> <p>Des plages horaires sont prévues pour des présentations de commandites, sans toutefois possibilité de faire la promotion de leur</p>	L. Duong	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>propre compagnie.</p> <p>Également, le comité prévoit revenir de manière positive sur un bilan des 5 ans après la fusion des établissements pour le génie biomédical (développements technologiques, postes, opportunités, investissements, etc.) avec une vision projetée.</p> <p>Le comité sollicite aussi des idées des membres du CA, ainsi que des bonnes volontés pour assurer les présentations.</p> <p>Dès que le comité sera prêt, il enverra un courriel à B. Nantel pour lancer les inscriptions, en prévoyant un code promo pour les membres, ainsi qu'un envoi spécifique pour les étudiants. P. Laporte demande si, cette année un animateur sera prévu pour animer l'assemblée générale. Cette idée n'est pas exclue, mais sera étudiée ultérieurement.</p>		
9. <b>Capacité de paiement de l'association</b>	<p>À la demande du comité d'organisation des événements, M. Cyr suggère de confier un chéquier pour faire face aux dépenses reliées à l'organisation du congrès. Cette solution étant impossible ( deux signatures autorisées seulement, président et trésorière), M. El Garch s'engage à se rendre disponible pour assister la trésorière dans ses tâches de trésorerie et de faire rapidement l'intermédiaire pour les paiements.</p>	J. Girard-Lauzière	
10. <b>Lettre d'excuse envers M. Rehani</b>	<p>Suite à un échange de courriels avec M. Cyr, le problème a été réglé M. Rehani a été payé par virement bancaire. M. Cyr suggère de produire une lettre d'excuses à M. Rehani pour le retard dans ce</p>		M. A. Nassiri : envoyer l'adresse courriel de M.

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>paiement. Le CA ne voyant pas l'utilité d'écrire une telle lettre propose plutôt de lui envoyer un courriel afin de lui demander un accusé de réception du paiement accompagné d'un petit mot d'excuse au sujet du retard de paiement. M. A. Nassiri enverra à M. El Garch l'adresse courriel de M. Rehani, et c'est le président qui se chargera de rédiger le message et de le lui envoyer.</p>		<p>Rehani à MEG</p> <p>M. E.G : rédiger et envoyer le courriel à M. Rehani</p>
<p><b>11. Utilisation du titre d'ingénieur biomédical dans le réseau de la santé</b></p>	<p>P. Laporte rappelle le problème évoqué, mais souhaiterait que le conseil d'administration soit plus nombreux pour en discuter.</p> <p>Diogo de Jesus, chef du service de génie biomédical au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, a contacté P. Laporte pour connaître la position de l'APIBQ sur un problème qui est survenu avec les ressources humaines de son établissement.</p> <p>Ce gestionnaire a affiché un poste 1205 (ingénieur biomédical) et retenu un candidat à la profession de l'ingénieur, CPI (nouvelle mouture remplaçant le juniorat classique).</p> <p>Les RH lui ont répondu que puisqu'il n'est pas membre de l'OIQ à proprement dit, il n'est pas éligible au poste 1205 (ingénieur biomédical). Après avoir contacté l'OIQ, ceux-ci ont répondu à M. de Jesus qu'on ne peut effectivement utiliser le titre d'ingénieur et proposent d'octroyer le poste 1207 (Spécialiste en sciences biologiques et physiques sanitaires) à cette personne.</p> <p>Il y a un enjeu sur l'utilisation des titres d'emploi 1205 (Ingénieur biomédical ou ingénieure biomédicale) et 1207 (Spécialiste en</p>	<p>P. Laporte</p>	



**APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>sciences biologiques et physiques sanitaires) avec les mêmes descriptions de tâches. S’il devait y avoir des actes réservés dans le travail demandé, les postes 1207 ne pourraient ainsi plus les exécuter puisque leurs détenteurs ne sont pas ingénieurs.</p> <p>Plusieurs membres du CA ont confirmé que ce cas n’existe pas dans leur établissement (cette situation serait particulière au CIUSSS du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal), mais parallèlement à cela, c’est ce même message qui a été relayé par l’OIQ.</p> <p>Lorsque le projet de loi modifiant la loi sur les ingénieurs a été présenté en commission parlementaire, l’APIBQ s’est prononcée pour dire qu’il serait important d’obtenir une clarification du rôle.</p> <p>L’OIQ a imposé ce changement afin d’éliminer les candidats qui portent le titre d’ingénieurs juniors tout au long de la carrière et de les inciter à compléter le processus de certification.</p> <p>P. Laporte lance donc le débat avec plusieurs questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que l’APIBQ pourrait faire des recommandations à l’OIQ afin que celui-ci fasse des représentations auprès du MSSS pour prévoir une structure de titres d’emploi adaptée à notre réalité?</li> <li>• Est-ce qu’il appelle la personne chargée du contentieux qui a rédigé le mémoire afin de lui présenter les contradictions de la directive?</li> <li>• Doit-on exercer une action plus poussée?</li> </ul>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>J. Girard-Lauzière est d'avis que la position de l'OIQ n'est pas claire.</p> <p>M. El Garch s'interroge sur l'interprétation des RH de cet établissement par rapport à ce titre.</p> <p>P. Laporte serait d'avis d'appeler directement l'OIQ pour les sensibiliser à cette problématique particulière.</p> <p>J. Girard-Lauzière est d'accord sur le principe de valider avec l'OIQ la différence entre le titre du poste et l'usage qui est fait de ce titre, et également de la façon dont l'Ordre gère cet aspect dans les bureaux d'ingénieurs. L'OIQ doit être sensibilisé aux particularités du réseau de la Santé, surtout pour ce qui concerne les actes réservés.</p> <p>M. El Garch et P. Laporte vont organiser une rencontre avec des représentants officiels de l'OIQ. À la suite de cette rencontre, ils reviendront au CA avec des réponses certainement plus précises qu'ils pourraient ensuite transmettre aux membres de l'APIBQ.</p>		<p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point au prochain CA</p>
<p><b>12. Candidature à la présidence du comité de bonnes pratiques</b></p>	<p>Ghada Jerbi, conseillère en génie biomédical au CIUSSS MCQ, a proposé par écrit sa candidature au poste de présidente du comité de Bonnes pratiques.</p> <p>M. El Garch et P. Laporte recommandent l'acceptation de cette candidature. Cependant, le mandat qu'elle propose étant un peu trop succinct, le CA décide de l'inviter à la prochaine rencontre afin d'échanger avec elle et de fixer des objectifs précis à ce comité.</p>	<p>J. Girard-Lauzière</p>	<p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point au prochain CA et inviter Ghada Jerbi</p>

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p><b>P. Laporte, secondé par M. El Garch, propose d'accepter la candidature de Ghada Jerbi au poste de présidente du comité de bonnes pratiques.</b></p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		
	<p>Il est également décidé que l'affichage des comités non dissous, mais vacants sera réinséré dans l'affichage de l'Exécutif en première page.</p>		
<p><b>13. Représentant de l'APIBQ sur les comités R3IQ et GTR2IMQ</b></p>	<p>Ces comités sont exactement le Groupe de travail de référence sur les radio-isotopes médicaux du Québec (GTR<sup>2</sup>IMQ) et le Réseau de référence en radioprotection intégré du Québec (R<sup>3</sup>IQ).</p> <p>P. Laporte est présent à ces comités à titre d'ingénieur biomédical représentant l'OIQ, et A. M. Nassiri est représentant à titre de l'AQPMC.</p> <p>Il avait été décidé, lors du CA # 63 du 2 mai 2019 de demander au MSSS l'autorisation de communiquer les activités générales des comités auxquels les membres mandatés siègent afin de transmettre l'information générique au comité CA de l'association, sans entrer dans les détails, car il est important que l'APIBQ reçoive un minimum de reddition de comptes afin de savoir sur quoi les comités travaillent et quels sont leurs objectifs principaux, leurs grands enjeux et que les documents soient diffusés dès qu'ils sont rendus disponibles. À ce jour, le CA n'a pas reçu de réponse.</p>	<p>J. Girard-Lauzière</p>	

**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>R. Tremblay, absent ce jour, a mentionné par courriel un problème au niveau des frais de représentation. Les réponses du CA sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lorsqu'on assume soi-même ses frais de déplacement pour participer à quelques rencontres, quel est le mécanisme de remboursement des dépenses de l'APIBQ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les remboursements sont établis sur la base prescrite dans le document « Normes et standards de remboursement des dépenses de l'APIBQ lors d'une activité de représentation » (adopté en CA spécial du 16 décembre 2019)</li> </ul> </li> <li>- Est-ce qu'une rémunération est prévue pour les travaux des représentants de l'APIBQ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• La représentation du membre est bénévole et il n'est pas prévu de défrayer un temps de présence pour des réunions occasionnelles de ces comités.</li> </ul> </li> <li>- En supposant qu'un membre représentant de l'APIBQ participant à un comité externe soit victime d'un accident d'automobile ou autre lors de son déplacement, et que cet accident entraîne une perte de revenu pour ce représentant, quelle serait la position de l'APIBQ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'APIBQ est une association professionnelle et en aucun cas ne peut être considérée comme employeur du représentant qui effectue une prestation sur une base bénévole. Il est donc</li> </ul> </li> </ul>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>demandé à ce représentant de prendre les assurances personnelles nécessaires et de s'y référer en cas d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que le membre représentant de l'APIBQ sur les deux comités est le président du comité de radioprotection (M. A. Nassiri) ou le vice-président en physique médicale (R. Tremblay)? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les présidents de comités ne sont pas membres votants du CA. Tout dépend de la formulation de la demande faite à l'APIBQ. Si la présence de l'APIBQ est requise, le vice-président sera délégué pour assister à la rencontre. Si un mandat de représentation est requis, la démarche de délégation à suivre sera celle mentionnée dans les statuts et règlements de l'association.</li> </ul> </li> </ul> <p>J. Girard-Lauzière transmettra les réponses ci-dessus à R. Tremblay en lui confirmant que c'est lui qui sera le représentant officiel de l'APIBQ auprès de ces comités.</p> <p>P. Laporte propose d'ajouter un point au prochain CA sur les devoirs et obligations morales des représentants élus au CA.</p>		<p>J. Girard-Lauzière : transmettre les réponses à R. Tremblay</p> <p>J. Girard-Lauzière : ajouter un point au prochain CA</p>
<b>14. Comité de révision des règlements</b>	<p>Le comité va réactiver ses travaux. P. Laporte propose de planifier une première rencontre au mois de mars. Le but de ce comité est de terminer les travaux de révision des règlements avant la fin 2020. J. Girard-Lauzière propose également de mettre en place une politique d'élection des membres et de la faire approuver au CA</p>	P. Laporte	

**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 69

19 février 2020

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	avant le prochain congrès afin de la faire adopter et de l'appliquer à la prochaine AGA.		
<b>15. Instances</b>	Aucun sujet n'étant soulevé par les membres du CA, ce point n'est pas abordé.	Mandataires	
<b>16. Varia</b>	P. Laporte propose de faire un tour de table au prochain CA relativement aux intentions de renouvellement de mandat de chacun des membres du CA.  M. El Garch propose également de sonder les intentions des membres de l'APIBQ et de les inviter ultérieurement à une rencontre du CA car il sent une certaine appréhension de leur part par rapport à la masse de travail requise entre autres.	Tous	J. Girard-Lauzière : ajouter un point au prochain CA
<b>17. Clôture de l'assemblée</b>	P. Laporte, secondé par M. El Garch, propose la levée de l'assemblée. La levée de l'assemblée est approuvée à l'unanimité.		
<b>18. Date de la prochaine rencontre du CA</b>	La prochaine rencontre régulière du CA se déroulera en personne le mercredi 25 mars 2020 au GBM.	Tous	Inscrire à vos agendas.
<b>La séance est levée à 20h20</b>			



**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 69

Procès-verbal de la 69<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

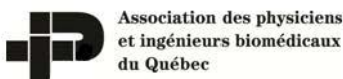
**19 février 2020**

Joël Girard-Lauzière, secrétaire

Mohcine El Garch, président

**ANNEXE**

**CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CA – 2020**



**CALENDRIER 2020**

**Rencontres du CA RÉGULIER**

<b>1</b>	<b>Mercredi 22 janvier 2020</b>	<b>#68</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM</b>
<b>2</b>	<b>Mercredi 19 février 2020</b>	<b>#69</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM</b>
<b>3</b>	<b>Mercredi 25 mars 2020</b>	<b>#70</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM</b>
<b>4</b>	<b>Mercredi 29 avril 2020</b>	<b>#71</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM</b>
<b>5</b>	<b>Mercredi 3 juin 2020</b>	<b>#72</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM</b>
<b>6</b>	<b>Mercredi 19 août 2020</b>	<b>#73</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM</b>
<b>7</b>	<b>Mercredi 9 septembre 2020</b>	<b>#74</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM</b>
<b>8</b>	<b>Mercredi 16 septembre 2020</b>	<b>#75</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci - GBM</b>
<b>9</b>	<b>Mercredi 21 octobre 2020</b>	<b>#76</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle à confirmer</b>
<b>10</b>	<b>Mercredi 25 novembre 2020</b>	<b>#77</b>	<b>18h30 à 21h30 – Salle à confirmer</b>